

Informations pratiques

Du 13/5/2023 au 11/4/2024

- en centre : 400 heures
- en entreprise : 400 heures
-

La durée en entreprise de 360 h correspond au stage de mise en situation professionnelle (MSP).

- Temps plein
- Cours de jour

Formation hybride

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Ouvert

Pré-requis

Niveau d'entrée : Niveau 4 (Bac, Bac Pro, BP, Titres ou équivalents)

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus, ou être licencié à la FFF pour la saison en cours,
- être titulaire de l'attestation de niveau de jeu régional délivrée par la FFF (DTR de votre Ligue),
- être titulaire de l'Attestation de Formation aux

Ligue de Football des Pays de la Loire - Centre Sportif Regional

172 boulevard des Pas Enchantés
BP 63507

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02-40-80-70-77

ir2f@lfpl.fff.fr

<https://ir2f.lfpl.fr/public/page/educateurs>

Lieu de la formation

Ligue de Football des Pays de la Loire - Centre Sportif Regional
172 boulevard des Pas Enchantés
BP 63507 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
02-40-80-70-77

ir2f@lfpl.fff.fr

Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),

ET

- être titulaire du brevet de moniteur de football obtenu après le 2 avril 2008,

ou

- être enseignant à l'Education Nationale (titulaire du CAPES ou du CAPEPS) et justifier de 5 années d'enseignement dans un établissement de l'EN (ou conventionné avec l'EN) et titulaire d'une attestation de niveau de jeu régional délivrée par le DTN de la FFF ou son représentant

ou

- être ou avoir été sportif de haut niveau de football inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport,

ou

- être ou avoir été joueur au niveau national en ligue 1 ou ligue 2 ou National ou CFA ou CFA2 ou D1 Futsal pendant 100 matches en seniors,

ou

- être ou avoir été joueuse au niveau national en D1 ou D2 féminine pendant 100 matches en seniors,

ou

- être titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option football,

ou

- être titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse et des Sports, mention « football »

ou,

- être titulaire d'au moins une U.C. du Brevet d'Entraîneur de Football obtenue dans le cadre d'une demande de Validation des acquis de l'expérience

Financements possibles

- France Travail
- Non renseigné

Objectif Général

Certification

Objectifs

Compétences attestées :

- Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement, en animant des réunions d'information, et en prenant les dispositions nécessaires pour permettre l'inclusion de tous les intervenants, y compris en situation de handicap afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football.
- Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination, ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque, afin de respecter le projet éducatif établi.
- Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet.
- Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences.
- Concevoir des plans d'entraînement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs, et en prenant le cas échéant les dispositions nécessaires relatives à une situation de handicap, afin de construire des cycles d'entraînement coïncidant avec les objectifs pédagogiques.
- Agencer le planning des entraînements en prévoyant les besoins en termes de matériel pédagogique, en envisageant différentes approches pédagogiques et en définissant les charges d'entraînement afin de proposer des séances efficaces respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
- Evaluer l'efficacité de l'entraînement, en définissant les différents critères attestant son efficacité et en utilisant les outils adaptés pour évaluer ces critères.
- Veiller au bon déroulé des séances d'entraînement, en harmonisant les séances avec les cycles de développement et en veillant aux conditions de sécurité, afin de garantir l'atteinte des objectifs d'apprentissage tout en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
- Organiser son action pédagogique au niveau de la séance en aménageant des espaces pédagogiques appropriés induisant une réponse motrice efficace, et en organisant des groupes pédagogiques.
- Veiller à la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage, en identifiant avec précision les difficultés du joueur/du groupe, en proposant des solutions adéquates afin de s'adapter aux évolutions d'apprentissage.
- Evaluer l'impact des actions d'entraînement en formalisant des bilans de compétence des joueurs, en leur

présentant des bilans pédagogiques, et en établissant régulièrement des rapports d'activité.

- Concevoir un projet de jeu adapté à l'équipe en déterminant une philosophie de compétition, en adaptant les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe, en organisant la mise en place des équipes sur le plan collectif et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
- Organiser le système de compétition en structurant le système de jeu, en procédant aux choix tactiques et stratégiques et en construisant des outils d'observation et d'analyse du match afin d'atteindre les buts et objectifs préalablement définis.
- Préparer mentalement les joueurs à la compétition en les conseillant à l'approche des différentes échéances sportives, en animant des réunions de préparation aux matchs, en prenant les dispositions nécessaires liées à une situation de handicap, afin qu'ils soient dans les meilleures conditions.
- Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre, en apportant les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match, en adoptant une communication non violente et une posture adéquate et en respectant les conditions de sécurité nécessaires afin de garantir le bon déroulement du match et de la compétition.
- Gérer l'après-match, en régulant les comportements d'après match, en réalisant des bilans de match et de la compétition sur le plan individuel et collectif, en formalisant des bilans par cycle et en fin de saison afin de se projeter dans la future saison.

La certification a pour objectif d'encadrer l'activité du football contre rémunération dans les clubs amateurs affiliés au sein de la Fédération Française de Football. Cette certification fait par ailleurs partie intégrante de la filière de formation de la FFF et permet d'accéder aux diplômes supérieurs tels que le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive mention Football, le TFP d'Entraîneur Formateur de Football et le TFP d'Entraîneur Professionnel de Football. L'entraîneur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité de :

- Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régionale (U15 à Seniors masculins ou féminins)
- Entraîner en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminins)
- Diriger en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminins)

Licence FFF obtenue suite à la certification : **Technique Régionale** Equivalence UEFA obtenue : **licence UEFA A**

Blocs de compétences

> RNCP37758BC01 (CPP Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors))

- Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement et en animant des réunions d'information, et en prenant les dispositions nécessaires pour permettre l'inclusion de tous les intervenants, y compris en situation de handicap, afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football. Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination et ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque afin de respecter le projet éducatif établi. Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet. Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences.

- Rédaction d'écrits, présentation orale et entretien avec le jury.

> RNCP37758BC02 (CPP Entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors))

- Concevoir des plans d'entraînement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs, et en prenant le cas échéant les dispositions nécessaires relatives à une situation de handicap, afin de construire des cycles d'entraînement coïncidant avec les objectifs pédagogiques. Agencer le planning des entraînements en prévoyant les besoins en termes de matériel pédagogique, en envisageant différentes approches pédagogiques et en définissant les charges d'entraînement afin de proposer des séances efficaces respectant l'intégrité physique et morale des joueurs. Evaluer l'efficacité de l'entraînement, en définissant les différents critères attestant son efficacité et en utilisant les outils adaptés pour évaluer ces critères. Veiller au bon déroulé des séances d'entraînement, en harmonisant les séances avec les cycles de développement et en veillant aux conditions de sécurité, afin de garantir l'atteinte des objectifs d'apprentissage tout en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs. Organiser son action pédagogique au niveau de la séance en aménageant des espaces pédagogiques appropriés induisant une réponse motrice efficace, et en organisant des groupes pédagogiques. Veiller à la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage, en identifiant avec précision les difficultés du joueur/du groupe, en proposant des solutions adéquates afin de s'adapter aux évolutions d'apprentissage. Evaluer l'impact des actions d'entraînement en formalisant des bilans de compétence des joueurs, en leur présentant des bilans pédagogiques, et en établissant régulièrement des rapports d'activité.

- Productions de dossiers, présentations orales, production et direction d'une séance d'entraînement et entretiens avec le jury.

> RNCP37758BC03 (CPP Diriger, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors))

- Concevoir un projet de jeu adapté à l'équipe en déterminant une philosophie de compétition, en adaptant les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe, en organisant la mise en place des équipes sur le plan collectif et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs. Organiser le système de compétition en structurant le système de jeu, en procédant aux choix tactiques et stratégiques et en construisant des outils d'observation et d'analyse du match afin d'atteindre les buts et objectifs préalablement définis. Préparer mentalement les joueurs à la compétition en les conseillant à l'approche des différentes échéances sportives, en animant des réunions de préparation aux matchs, en prenant les dispositions nécessaires liées à une situation de handicap, afin qu'ils soient dans les meilleures conditions. Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre, en apportant les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match, en adoptant une communication non violente et une posture adéquate et en respectant les conditions de sécurité nécessaires afin de garantir le bon déroulement du match et de la compétition. Gérer l'après-match, en régulant les comportements d'après match, en réalisant des bilans de match et de la compétition sur le plan individuel et collectif, en formalisant des bilans par cycle et en fin de saison afin de se projeter dans la future saison.

- Productions et présentations de dossiers avec entretien avec le jury.

Résultats attendus

L'entraîneur de football encadre la pratique en sécurité, dans le cadre associatif, et est en capacité de :

- Participation à la conception du projet éducatif du club ou de la structure
- Mise en œuvre du projet éducatif du club
- Conception du projet sportif du club
- Mise en place d'une stratégie de formation continue
- Conception de plans d'entraînement annuels
- Préparation des actions d'entraînement
- Evaluation de l'efficacité de l'entraînement
- Direction, en sécurité, des séances d'entraînement
- Organisation de son action pédagogique
- Suivi de la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage
- Evaluation de l'impact des actions d'entraînement
- Conception d'un projet de jeu
- Organisation d'un système de compétition
- Préparation des joueurs à la compétition
- Gestion du déroulement du match
- Gestion de l'après match

La formation au Brevet d'Entraîneur de Football se compose de 3 Blocs :

- Bloc 1 : être capable de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- Bloc 2 : être capable d'entraîner une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- Bloc 3 : être capable de diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminines).

Niveau d'entrée

Niveau 4 (Bac, Bac Pro, BP, Titres ou équivalents)

Organisation pédagogique

> Modalité d'enseignement :

- Formation hybride

En savoir plus

Exemples de métiers accessibles avec cette formation

> [Éducation en activités sportives](#)

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 198665 - Code établissement : 38690

CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information
sur la formation professionnelle et l'apprentissage
en Pays de la Loire.



*Des chargé.e.s
d'information
à votre écoute*

0 800 200 303

**Service & appel
gratuits**